

Zénith Sécurité

Fonds commun de placement

Prendre le bon cap, et le garder



EDMOND DE ROTHSCHILD
INVESTMENT MANAGERS

Prendre le bon cap, et le garder

Vous souhaitez ne pas prendre de risque en capital à l'échéance tout en participant à la performance moyenne des marchés actions de la zone euro ?

Avec Zénith Sécurité vous participez en toute sécurité, au terme de 8 ans d'investissement, à l'évolution moyenne du Dow Jones Eurostoxx 50, indice représentatif des 50 plus grandes valeurs de la zone euro.

► L'EFFET SÉCURITÉ À L'ÉCHÉANCE

Quelle que soit l'évolution du marché actions, le capital net investi est intégralement garanti à l'issue des 8 ans*.

► L'EFFET PERFORMANCE MOYENNE

Chaque année, on relève la performance du Dow Jones Eurostoxx 50 depuis le 17 mai 2010.

Chaque performance est enregistrée en bénéficiant de l'effet plancher.

Zénith Sécurité offre à l'échéance 70% de la Moyenne Finale des 8 performances ainsi calculées.

► L'EFFET PLANCHER

Grâce à l'effet plancher, toute performance négative est aussitôt remplacée par 0%.

La performance enregistrée pour chaque année est donc forcément positive ou nulle.

► L'EFFET CLIQUET

Chaque année, on calcule la moyenne des performances, chacune bénéficiant de l'effet plancher.

Si, une année, cette moyenne est supérieure ou égale à +40% l'investisseur reçoit à l'échéance un gain minimum de 40%, soit le maximum entre :



*Hors commissions de souscription (aucune durant la période de commercialisation)

Les effets Zénith Sécurité

- Un capital net investi garanti* au 21 mai 2018
- Une indexation partielle à la performance moyenne du marché actions de la zone euro
- Un mécanisme de moyenne permettant de lisser les hausses et les baisses du marché
- Un plancher, pour remplacer les performances négatives par 0
- Un cliquet, pour sécuriser une performance de 40% minimum à l'échéance
- Une éligibilité au contrat d'assurance-vie
- En raison du mécanisme d'indexation de 70% à la moyenne des performances et du calcul du DJ Eurostoxx 50 dividendes non-réinvestis, l'investisseur ne profitera pas intégralement de la hausse de l'indice. Dans certaines configurations de marché, la performance de Zénith Sécurité pourra être inférieure à celle de l'indice

Une structure adaptée à différents scénarios de marché

► SCÉNARIO FAVORABLE : ACCOMPAGNER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ

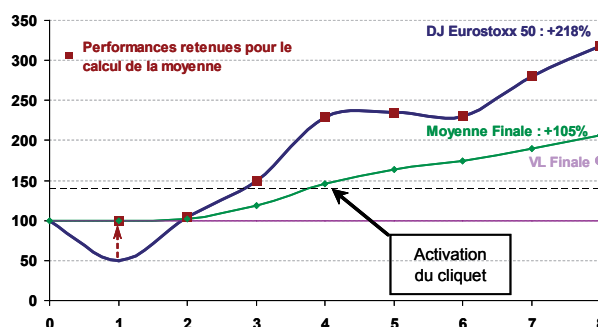
En année 4, la moyenne des performances enregistrées est supérieure à +40%. Vous recevez à l'échéance 100% de votre capital initialement investi**, augmenté du maximum entre :

70% de la Moyenne Finale de l'indice

Un gain fixe de 40%

Dans cet exemple, Zénith Sécurité est donc remboursé à hauteur de 100% + 105%* x 70% = 174%, équivalent à un taux de rendement annualisé de 7,17%.

*105% correspond à la Moyenne Finale des 8 performances enregistrées



► SCÉNARIO MÉDIAN N°1 : BÉNÉFICIER CHAQUE ANNÉE DE L'EFFET CLIQUET

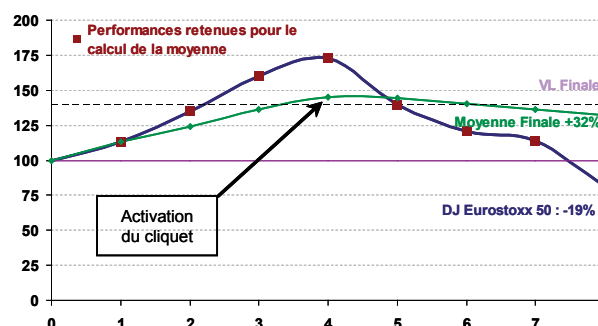
En année 4, la moyenne des performances enregistrées est supérieure à +40%. Vous recevez à l'échéance 100% de votre capital initialement investi**, augmenté du maximum entre :

70% de la Moyenne Finale de l'indice

Un gain fixe de 40%

70% x 32%* étant inférieur à la performance sécurisée de 40%, Zénith Sécurité est remboursé à hauteur de 140%, soit un taux de rendement annualisé de 4,30%.

*32% correspond à la Moyenne Finale des 8 performances enregistrées



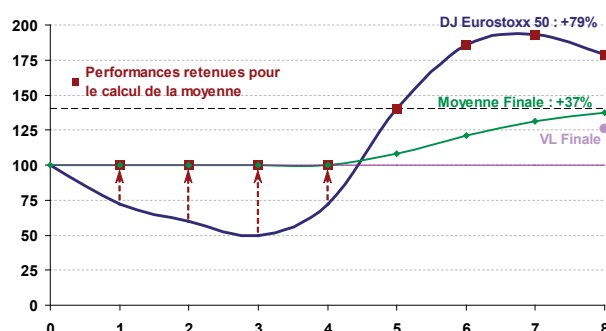
► SCÉNARIO MÉDIAN N°2 : BÉNÉFICIER DE L'EFFET PLANCHER

La moyenne des performances enregistrées n'a jamais été supérieure à +40%. Vous recevez à l'échéance 100% de votre capital initialement investi**, augmenté de :

70% de la Moyenne Finale de l'indice

Dans cet exemple, Zénith Sécurité est donc remboursé à hauteur de 100% + 37%* x 70% = 126%, équivalent à un taux de rendement annualisé de 2,94%.

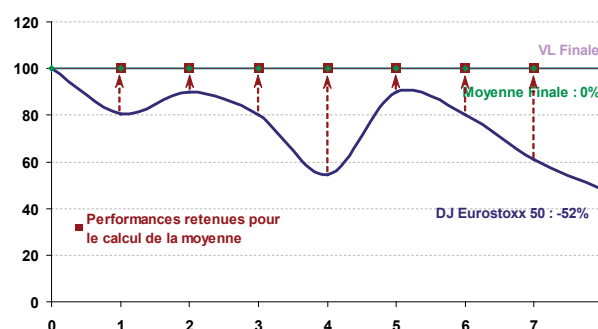
*37% correspond à la Moyenne Finale des 8 performances enregistrées



► SCÉNARIO DÉFAVORABLE : PROFITER DE L'EFFET SÉCURITÉ EN CAS DE FORTE BAISSSE DES MARCHÉS

La moyenne des performances enregistrées n'a jamais atteint +40% au cours des 8 ans et la Moyenne Finale est négative à l'échéance.

Grâce à l'effet sécurité, vous recevez à l'échéance la totalité de votre capital initialement investi**.



Les scénarios présentés sont donnés à titre indicatif afin d'illustrer le mécanisme de la formule. Ils ne préjugent en rien des performances futures du FCP.

**Hors commissions de souscription (aucune durant la période de commercialisation)

CARACTÉRISTIQUES ADMINISTRATIVES

Période de lancement	Jusqu'au 17 mai 2010 à 12 heures
Durée de vie de la formule	Jusqu'au 21 mai 2018
Valeur liquidative d'origine	100 EUR
Valeur liquidative de référence	Valeur liquidative du 17 mai 2010
Périodicité de la valeur liquidative	Hebdomadaire le lundi, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français
Commercialisateur	EdRIM Solutions Groupe Edmond de Rothschild
Société de gestion	EdRIM Gestion, Groupe Edmond de Rothschild
Dépositaire	La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque
Code ISIN	FR0010841247

AVERTISSEMENT

L'OPCVM Zénith Sécurité est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie de la formule. Il est donc fortement recommandé de n'acheter des parts de cet OPCVM que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à la date d'échéance prévue. Si vous revendez vos parts avant l'échéance de la formule, le prix qui vous sera proposé sera fonction des paramètres de marché ce jour-là. Le souscripteur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de racheter ses parts en dehors de la date prévue. Il pourra être différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif du FCP est de permettre au porteur de bénéficier d'une garantie intégrale du capital à l'échéance et d'une performance définie par une formule liée à l'indice DJ Eurostoxx 50 sur un horizon de placement de huit ans.

Chaque année, la moyenne des performances annuelles de l'Indice DJ Eurostoxx 50 écoulées depuis le 17 mai 2010 est calculée en remplaçant par 0% les performances négatives (la « Performance Moyenne »). Si à une date anniversaire, cette moyenne est supérieure à 40%, alors la performance finale du FCP sera égale au maximum entre :

- Une Performance Minimum à Terme de 40% (soit un taux de rendement annuel de 4,30%) et
- 70% de la moyenne des performances annuelles de l'Indice DJ Eurostoxx 50, calculées depuis l'origine en année 8 en remplaçant les performances négatives par 0%.

Si la Performance Moyenne n'a jamais été supérieure à une date anniversaire à 40%, alors la performance finale du FCP sera égale à :

- 70% de la moyenne des performances annuelles de l'Indice DJ Eurostoxx 50 calculées depuis l'origine en année 8 en remplaçant les performances négatives par 0%.

ECONOMIE DU FONDS

En investissant dans le FCP, le porteur vise à bénéficier d'une hausse sur la durée de la formule de l'indice DJ Eurostoxx 50 au travers de la moyenne de ses niveaux de clôture annuels, tout en se protégeant contre une baisse du capital initialement investi. Le porteur ayant souscrit au plus tard sur la valeur liquidative du 17 mai 2010 bénéficie d'une garantie intégrale du capital initialement investi, hors commission de souscription.

En contrepartie, le porteur abandonne les dividendes détachés par les actions entrant dans la composition de l'Indice et accepte de ne pas bénéficier de l'intégralité de la moyenne de la hausse de l'Indice.

TARIFICATION

Commission de souscription	jusqu'au 17 mai 2010 à 12 heures : néant à compter du 17 mai 2010 à 12 heures : 1,00% maximum
Commission de rachat	Néant
Frais de gestion	1,80% TTC maximum du nominal de référence

INCONVÉNIENTS

- Seules les parts souscrites au plus tard sur la valeur liquidative du 17 mai 2010 auront un capital garanti à l'échéance par l'application de la formule. Les parts souscrites après bénéficieront de la formule, à ceci près que la valeur liquidative garantie pourra être inférieure à la valeur de souscription.
- Afin de bénéficier du résultat du calcul de la formule, le porteur doit conserver ses parts jusqu'à l'échéance de la stratégie.
- La performance de l'indice DJ Eurostoxx 50 dans le cadre de la formule étant calculée hors dividendes, le porteur ne bénéficiera pas des dividendes attachés aux valeurs qui le composent.
- La performance du FCP comporte un effet de moyenne, ce qui limite dans la majorité des cas l'ampleur de la hausse de l'indice DJ Eurostoxx 50 dont bénéficiera le porteur.
- Le porteur peut, dans la plupart des cas, ne pas profiter de l'intégralité de la hausse moyenne de l'Indice.

AVANTAGES

- Quelle que soit l'évolution future des marchés actions (et notamment du DJ Eurostoxx 50) et obligations mondiaux, le capital investi dans le FCP au plus tard sur la valeur liquidative du 17 mai 2010 incluse (hors commission de souscription) sera au moins restitué à hauteur de 100% à l'échéance de la garantie.
- La performance du FCP est liée au comportement d'un indice actions lisible et diversifié, représentatif des principales entreprises de la zone euro.
- Si la Performance Moyenne de l'indice DJ Eurostoxx 50 à une date de constatation annuelle est supérieure à 40%, le FCP affichera une valeur liquidative finale au moins égale à 140% de sa Valeur Liquidative de Référence, soit un taux de rendement annualisé de 4,30%.
- La performance du FCP comporte un effet de moyenne qui a pour effet d'amortir une baisse brutale de l'Indice entre le 17 mai 2010 et le 17 mai 2018.

Si la souscription aux parts du FCP Zénith Sécurité relève de la participation à un contrat d'assurance vie, les souscripteurs se verront appliquer la fiscalité des contrats d'assurance vie. Ces informations ne sauraient se substituer à celles fournies dans le cadre d'un conseil fiscal individuel.

Edmond de Rothschild Investment Managers est la marque commerciale de l'ensemble constitué par EdRIM Solutions et sa filiale de gestion d'actifs, EdRIM Gestion. Cette brochure ne constitue pas une proposition d'assurance, ni une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter en direct les parts du FCP. EdRIM Gestion ne peut être tenu responsable des conséquences financières, ou de quelque autre nature que ce soit, résultant de l'affectation de versements effectués dans le cadre du contrat d'assurance vie dans le FCP. Les investisseurs devront procéder à leur propre analyse des risques et devront, si nécessaire, consulter préalablement leurs propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel. Cette brochure ne constitue pas le prospectus du FCP. Le prospectus complet du FCP, ainsi que les documents d'information périodique, sont disponibles sur simple demande adressée à la société de gestion ou au dépositaire du FCP ou sur le site de l'AMF : www.amf-france.org.

EdRIM Gestion
47 rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Tél. +33 (0)1 40 17 25 25
E-mail : EDRIM_Information@lcf.fr
www.edrim.fr

SAS à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 3.000.000 Euros
437 715 758 R.C.S. Paris
N° TVA FR86437715758